



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : Jeudi 10 Décembre 2015

Lieu : Bureau de la Présidente du CCM Côte d'Ivoire

Heure de début : 11 h 43 mn **Heure de Fin** : 13 h 20 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
Voir liste de présence en annexe	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du Bureau Exécutif - Equipe Pays Fonds Mondial - Membres du CCM Côte d'Ivoire

Absents

- M. ADOU KOUABENAN, 2^{ème} vice-président, excusé
- Mme DEBARROS DAWN, 3^{ème} vice-président, excusé

Ordre du jour

- 1- Mot de Mme la Présidente
- 2- Les grandes orientations du mandat
- 3- Présidence des comités et désignations des responsables pour la gestion des conflits d'intérêt et pour le suivi des recommandations de l'auto-évaluation du CCM-Côte d'Ivoire
- 4- Activités découlant du projet pour l'Ancrage institutionnel
- 5- Divers
 - a- Ventes des ARV et ACT
 - b- Compte rendu de la participation du Président YAYA à ICASA
 - c- Activités des chargés de Programmes
 - d- Disposition à prendre pour les fêtes

L'ordre du jour ainsi présenté a été adopté à l'unanimité

1- Mot de Mme la Présidente

Madame la présidente a félicité l'ensemble du bureau exécutif qui a été reconduit pour son second mandat. Elle a remercié ses collaborateurs pour le bon déroulement du 1^{er} mandat et a souhaité que cette bonne collaboration puisse continuer.

Elle leur a ensuite donné la parole pour qu'il se prononce sur cette reconduction.

- Tous les autres membres du Bureau Exécutif présents à la réunion ont tenu à remercier Madame la Présidente pour sa disponibilité et pour sa promptitude dans le travail. Ils ont également remercié le Secrétariat Permanent pour sa bonne collaboration et la bonne

ambiance de travail. Ils demandent au Conseiller Technique de poursuivre le travail d'appui qu'il exécute auprès du Secrétariat Permanent qui a porté des fruits.

- A leur suite, Le Secrétaire Permanent par Intérim a aussi félicité et remercié Mme la Présidente et ses Vice-Présidents au nom du personnel du Secrétariat Permanent pour leurs collaborations et leur disponibilité. Elle leur a ensuite présenté tous les vœux de succès pour ce deuxième mandat.

2- Les Grandes Orientations du Mandat

Mme la Présidente a évoqué trois points clés des orientations du mandat cités ci-dessous :

- **Le Renforcement du Leadership**

- Renforcer l'ancrage institutionnel du CCM
- Accroître la visibilité et la crédibilité du CCM
- Mobiliser et Fédérer les acteurs de la lutte contre les trois pathologies.

- **La Promotion de la Bonne gouvernance**

- Améliorer la Communication sur les acquis / résultats des subventions
- Renforcer l'usage des bonnes pratiques

- **Coordination des secteurs**

- Opérationnaliser (informations-retro-information) les plateformes d'échange par secteurs (pour prendre systématiquement en compte lors des discussions, les attentes de la base)
- Renforcer la représentativité et l'efficacité des réseaux
- Harmoniser les interventions pour éviter les doublons
- Améliorer la communication entre les acteurs (bailleur, PTF, PMO, Etat)
- Renforcer les capacités en développement stratégique et organisation
- Renforcer les capacités en mobilisation communautaire et en mobilisation de ressources.

M. YAYA a suggéré que le CCM ait plus de rencontres avec la société civile, le secteur privé et le public. Il a aussi suggéré aussi que le CCM amène les partenaires à les accompagner pour la mise en œuvre de l'ancrage institutionnel du CCM.

3- Présidence des comités et désignations des responsables pour la gestion des conflits d'intérêt et pour le suivi des recommandations de l'auto-évaluation du CCM-Côte d'Ivoire

Conformément aux textes du CCM-Côte d'Ivoire, les membres du Bureau Exécutif sont d'office président des différents comités ; ainsi ont été nommés président :

- **Comité Paludisme** : M. KAH MLEI
- **Comité Tuberculose** : M. ADOU KOUABENAN
- **Comité VIH** : le Coordonnateur du PEPFAR
- **Comité RSS** : Dr. OUATTARA DJENEBA
- **Comité Finances** : M.COULIBALY YAYA

Pour la vice-présidence des comités, le Bureau en sa présente session, propose que M. ADOU KOUABENAN soit secondé par Dr. BAROUAN Marie-Catherine de l'OMS, pour son dynamisme et sa disponibilité lors du mandat passé seconde.

Il propose également que M. GBANTA LAURENT seconde le coordonnateur du PEPFAR au comité VIH.

Les experts, les non-membres du CCM-Côte d'Ivoire du mandat passé qui souhaiteraient également poursuivre les activités des comités pourraient se faire enregistrer auprès du secrétariat permanent.

Le Bureau a désigné M. MESSOUM Justin, Assistant Comptable en qualité de secrétaire technique du comité finances.

Les différents membres du CCM doivent s'enregistrer dans les différents comités.

Le 20 décembre 2015 est la date butoir indiquée par le bureau pour recevoir le draft 0 des listes des membres des différents comités.

Les premières réunions des comités devront se tenir après la réunion d'orientation des membres du CCM c'est-à-dire au cours du mois de février 2016.

Dans le cadre de la planification des rencontres statutaires des Assemblées Générales, un calendrier des réunions a été proposé ; ainsi les dates d'AGO pour l'année 2016 sont :

Le 25 février; le 19 mai; le 18 Août et le 17 novembre 2016

Ainsi, la première Assemblée Générale prévue en février 2016 sera une revue des programmes.

Les réunions du bureau exécutif se feront **chaque deuxième jeudi du mois** en 2016.

- La réunion d'orientation des membres du CCM se tiendra en janvier. Cette rencontre permettra la revue du document de gestion du conflit d'intérêt.
- Le planning des réunions sera finalisé après l'atelier d'orientations des membres et la 1^{ère} réunion des différents comités.

Avant de passer à l'autre point de l'ordre du jour, le Bureau a désigné :

- M.COULIBALY YAYA en qualité de responsable de la Gestion des Conflits d'Intérêt
- M. KAH MLEI en qualité de responsable du suivi des recommandations des résultats de l'Auto-évaluation

Recommandations

Le bureau exécutif en sa session du 10 décembre 2015 recommande que :

- Le draft 0 de la liste des membres des comités leur soit partagé
- L'Assemblée Général Ordinaire du 25 février 2016 soit une revue des programmes

4- Activités découlant du projet pour l'Ancrage institutionnel

Mme la Présidente a défini l'ancrage institutionnel comme étant un changement de statut, le CCM ne sera plus une association mais une structure institutionnelle. Elle a souhaité rencontrer tous les secteurs pour avoir leur opinion sur l'ancrage institutionnel du CCM à travers un questionnaire qui sera administré lors de ces différentes rencontres. Cette mise en œuvre se déroulera comme suit :

- La participation de deux (2) membres du bureau (en fonction de leur disponibilité) et d'un personnel du Secrétariat Permanent
- La restitution des rencontres aux secteurs après les consultations individuelles
- Faire le plaidoyer auprès de la structure d'accueil (avoir leurs exigences, les implications d'être ancrer à leur niveau, etc...)
- La restitution des conclusions des différentes rencontres et soumettre à l'avis de l'AG du CCM-CI
- Procédures administratives et rédaction des nouveaux textes ou révisions des textes existants
- Soumissions des nouveaux textes à l'AG du CCM-CI

Une liste des organisations et institutions étatiques à rencontrer a été passée en revue (P.J. en annexes)

RECOMMANDATIONS

Le Bureau Exécutif recommande que :

- le Secrétariat Permanent inscrit dans son plan de travail les rencontres avec tous les secteurs. Deux (2) jours par semaines ont été indiqués pour la tenue des rencontres à savoir Mardi et Jeudi.
- Dr. SANGA vérifie si la Note Conceptuelle VIH sera évoquée à l'atelier de validation du PSN.
- Les membres du CCM renseignent la fiche gestion des conflits d'intérêts révisée lors de l'atelier d'orientation.
- le Secrétaire Permanent par Intérim propose un agenda et un guide d'entretien pour les rencontres avec les différents acteurs dans la lutte contre les trois pathologies pour mener à bien la mise en œuvre de l'ancrage institutionnel.
- le service Communication relaie l'information de la disponibilité des tests de dépistage rapide en pharmacie sur le site web et les réseaux sociaux.

5- Divers

a) La Vente des ARV et ACT

Mme la Gestionnaire de la Côte d'Ivoire doit transmettre un courrier à Mme la Ministre de la Santé pour indiquer les dispositions pratiques concernant la rétrocession des fonds (la structure bénéficiaire) issus de la vente des médicaments ARV et ACT.

b) Compte Rendu de la participation de M. YAYA COULIBALY à ICASA

M. YAYA a indiqué que la rencontre s'est bien déroulée dans l'ensemble. Cette réunion a été l'occasion de la nomination de M. Hyacinthe KOFFI aux Awards des ABSTRACTS dans la catégorie D. Il a participé avec le PNLS et L'UTPCI.

Il a ensuite évoqué le fait que les populations clés ont pu participer in extremis à la rencontre dû à un problème de financement que le PNLS a résolu à la dernière minute avec l'appui de Mme FLORISSE.

Pour éviter de similaires désagréments à l'avenir, il propose que des lignes budgétaires soient prévues sur les budgets du CCM et des PR.

Il a aussi informé le bureau de la tenue d'AFRAVIH (Conférence Francophone sur le VIH) qui se tiendra en avril avec la participation de la société civile. Le Deadline des inscriptions est prévu pour le 15 décembre 2015.

c) Activités chargés de programmes

- Les chargés de programmes font la planification des activités de 2016
- Le Draft de la Note Conceptuelle sur la matière injectable sera partagé à tous les membres du CCM.
- Les tests de dépistages sont disponibles dans les officines à 1500 FCFA.
- Les Financiers du Fonds Mondial seront en mission du 14 au 18 décembre 2015.
- Les vice-présidents souhaiteraient que leur bureau ne soit pas occupé en leur présence par les chargés de Programmes ou autres membres du personnel du Secrétariat Permanent.

- SALAIRES IMPAYES

Mme la Présidente a informé les membres du bureau des difficultés rencontrées dans le paiement des salaires du personnel contractuel à cause d'un déficit budgétaire qui devrait être comblé par une rallonge budgétaire.

Le CCM ayant été informé du refus de cette rallonge au cours du mois d'octobre 2015, il fallait d'urgence trouver un palliatif afin de payer les salaires des mois de Novembre et de décembre 2015.

d) Disposition à prendre pour les fêtes

Après des échanges, le Bureau Exécutif fait noter que le CCM fermera ses portes à compter du lundi 21 décembre 2015 au dimanche 03 janvier 2016 inclus.

Toutefois, il est demandé à tous le personnel du Secrétariat Permanent d'être à son poste le mercredi 23 décembre 2015 à 8h00 pour sa participation à l'atelier de validation du guide de l'implication des hommes à la prise en charge des femmes portant le VIH qui aura lieu au sein du CCM.

Le service reprendra le lundi 04 janvier 2016 à 8h00.

Rédigé le : 14 décembre 2015

Nom: Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé le : Jeudi 14 janvier 2016

Pour le CCM-Côte d'Ivoire : Dr. OUATTARA DJENEBA

Signature :



Le Président

ANNEXES

LISTE DES STRUCTURES A CONTACTER POUR L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Structure

1. MSLS
2. Primature
3. Présidence de la République
4. Ministère chargé de l'Economie et des Finances
5. Ministère de l'Education Nationale
6. Ministère de la Communication
7. Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
8. ONUSIDA
9. OMS
10. PEPFAR
11. COMMISSION EUROPEENNE
12. AMBASSADE DE France
13. BANQUE MONDIALE
14. PAM
15. UNICEF
16. USAID
17. COOPERATION JAPONNAISE
18. GIZ
19. Plateforme de la Société Civile
20. RIP+
21. COSCI
22. COLTMR
23. ROLPCI
24. ARSIP
25. FORUM Des confessions religieuses
26. Universités et Enseignement
27. CGECI
28. CECI
29. Plateforme du secteur de la santé en Côte d'Ivoire
30. CIE
31. CNPS
32. CCI